

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 30 (1892)  
**Heft:** 53

**Artikel:** Le Nouvel-An  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193320>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Le Nouvel-An.

Nous nous sommes demandé bien souvent, — et nombre de personnes avec nous, — pourquoi on avait fixé le renouvellement de l'année à l'époque du brouillard, de la neige, des glaçons ou autres intempéries.

Comme le jour de l'an serait plus agréable au printemps, par exemple, égayé par le soleil, la verdure et les fleurs !

Ecoutez, du reste, ce que dit à ce sujet M. Flammarion :

» Il n'y a pas de raison pour fixer le renouvellement de l'année au 1<sup>er</sup> janvier ; la terre tournant en cercle autour du soleil, une telle figure n'a ni commencement ni fin, de sorte que la terre elle-même ne s'est pas chargée de marquer où l'année commence ni où elle finit.

» Du temps de Charlemagne, on commençait l'année à Noël dans tous les pays soumis à la juridiction du grand empereur. Ce jour était doublement célèbre, comme fête de la naissance du Christ et comme jour du renouvellement de l'année. Cette vieille coutume a laissé des traces impérissables dans les habitudes saxponnes, car, aujourd'hui encore, chez les Allemands et chez les Anglais, le jour de Noël est fêté avec beaucoup plus d'éclat que le 1<sup>er</sup> janvier,

» Il eût été plus logique et plus agréable à la fois de clore l'année avec l'hiver et de la recommencer avec le retour du soleil, c'est-à-dire de fixer ce renouvellement à l'équinoxe du printemps, à la date du 21 mars, ou de le laisser au 1<sup>er</sup> mars, tel qu'il était il y a deux mille ans. Loin de là, on a été justement choisir la saison la plus désagréable qu'on ait pu imaginer, et c'est au milieu du froid, de la pluie, de la neige et des frimas qu'on a placé la fête des souhaits de bonne année !

» Il y a déjà plus de trois cents ans que l'on a pris cette habitude en France (et dans la plupart des pays de l'Europe), car elle date d'un édit du triste roitelet Charles IX (1563). Elle n'a été adoptée en Angleterre qu'en l'an 1752, ce qui donna lieu à une véritable émeute.

» Les dames se trouvaient méchamment vieillies de trois mois ; en effet, dès cette année, l'année commença déjà le 1<sup>er</sup> janvier au lieu du 25 mars, et elles ne pardonnèrent pas cette surprise au promoteur de la réforme (lord Chesterfield). Les ouvriers, d'autre part, perdant en apparence un trimestre dans leur année, se révoltèrent avant de comprendre qu'il n'y avait là qu'une apparence, et le peuple poursuivit lord Chesterfield dans les rues de Londres aux cris répétés de : *Rendez-nous nos trois mois !* Mais des almanachs anglais de l'époque assurèrent que toute la nature était d'accord, et que « les chats eux-mêmes, » qui avaient l'habitude de tomber sur « leur nez au moment où l'année se renouvelle, avaient été vus se livrant » au même exercice à la nouvelle date. »

» Il y a au surplus bien des personnes qui préféreraient que les années ne fussent pas comptées du tout. Tel était, du moins, l'avis de ces deux dames de la cour de Louis XV, qui avaient l'habitude de décider ensemble, la dernière semaine de chaque année, l'âge qu'elles devaient avoir l'année suivante.

» Quoi qu'il en soit, on s'est habitué à commencer l'année au 1<sup>er</sup> janvier, et l'on s'adresse en cette circonstance les meilleurs compliments de fin d'année. Si quelque habitant des autres mondes visitait notre globe pendant le mois de janvier, pourrait-il jamais croire que la vie est ici-bas considérée comme le premier des biens, et la mort comme une catastrophe redoutée ? Il aurait beau lire dans Lamartine :

C'est encore un pas vers la tombe  
Où des ans aboutit le cours,  
Encore une feuille qui tombe  
De la couronne de nos jours.

A voir l'empressement avec lequel on se félicite réciproquement d'être quitte d'une des années qu'on est forcé de vivre, l'observateur extra-terrestre ne pourrait s'empêcher de conclure que tous les hommes sont fort pressés d'arriver à la fin de leur tâche mortelle et de se débarrasser d'un fardeau onéreux. »

### Pour les enfants.

Il ne faut pas abuser des étrennes utiles. Les meilleures sont celles qui amènent le sourire satisfait sur les lèvres des enfants. Victor Hugo, donnant à Georges et à Jeanne, ses deux petits-enfants, une petite bourse pleine pour leurs étrennes, leur disait : « Mes enfants, surtout ne montrez pas cela à vos parents ; ils vous achèteraient des étrennes utiles ! » Et M. Jules Claretie, qui rapporte ce mot, explique ce qu'est « l'étrenne utile » : c'est, pour le collégien, un beau cahier de « devoirs », bien relié, à son chiffre, et, pour la fillette, une boîte à couture avec une broderie tracée d'avance.

Cela rappelle un peu trop le dessin de Daumier dans lequel Joseph Prud'homme dit à sa femme : « Voici, ma bonne, un paquet de laine ; tu as là de quoi nous tricoter à chacun six paires de bas... pour tes étrennes. »

N'oublions pas ce que nous pensions nous-mêmes des étrennes. Nous les voulions à notre goût et non au goût de ceux qui nous les donnaient. Le devoir des étrennes, c'est précisément de plaire, même si elles sont inutiles. Si elles sont utiles, comme l'a dit un aimable écrivain, ce ne sont plus des étrennes : ce sont des fournitures.

Et, de tout temps, on a pensé ainsi. Car, de tout temps, les étrennes ont existé. Dans les anciens tombeaux romains, grecs, égyptiens, on a trouvé un assez grand nombre de jouets : c'était l'habitude d'inhumer les enfants avec le « joujou » qui les avait consolés jusqu'à la dernière minute.

(*Petit Parisien.*)

### Les mystères de la source de l'Orbe.

#### BOUTADE.

A quelques kilomètres de Vallorbe, l'Orbe sort, limpide et pure, d'un rocher presque à pic, sur le flanc duquel se développe une végétation robuste. D'où vient cette source ? Jusqu'ici les savants et les poètes se sont accordés à croire qu'elle sortait du lac Brenet, par les en-